Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 29/05/2026

DC BRAZIL rappelle MEGABALLS



- Noms des modèles ou références concernés : **SUKEST**
- Marque : **SUKEST**
- **Lot Tous les lots Date limite de consommation 24/09/2027**
- Conditionnements : **440G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/02/2026 au 13/04/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **GOMMES À MÂCHER DANS UN EMBALLAGE COLORÉ**
- Zone géographique de vente : **Départements : GUYANE (973)**
- Distributeurs : **LIBRES SERVICES**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Dans les chewing-gums orange, la teneur en colorant E110 est de 49,1 mg/kg (incertitude analytique de + ou - 9,8 mg/kg), donc largement supérieure à la quantité maximale autorisée de 10mg/kg dans les chewing-gums, ce qui constitue une non conformité**
- Risques encourus par le consommateur : **Additifs et arômes dépassement des seuils de sécurité**
- Description complémentaire du risque : **La phrase de prévention des risques, exigée lors de la présence de colorants azoïques, est absente de l'emballage.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 21 juin 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0694360097**
- Informations complémentaires publiques : **Si vous rencontrez ce produit en vente dans un commerce, merci de bien vouloir le signaler sur https://signal.conso.gouv.fr/fr, ou contacter par mail le service de l'alimentation en Guyane (salim-973@guyane.gouv.fr).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre